

Infrastructures, transports et mer

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE,
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
ET DE L'ÉNERGIE

*Direction générale des infrastructures,
des transports et de la mer*

Régie autonome des transports parisiens

**Décision MRF/IPM n° 2012-008 du 26 juin 2012 portant délégation de signature
du responsable du groupe de soutien « ingénierie et politiques de maintenance » (IPM)**

NOR : TRAT1236848S

(Texte non paru au *Journal officiel*)

Le responsable du groupe de soutien « ingénierie et politiques de maintenance » (IPM),
Vu le décret n° 59-157 du 7 janvier 1959 relatif à l'organisation des transports de voyageurs dans la région parisienne ;
Vu le décret n° 59-1091 du 23 septembre 1959 portant statut de la RATP ;
Vu le décret n° 89-410 du 20 juin 1989 relatif à l'organisation de la RATP ;
Vu la délégation de pouvoirs n° 2011-31 consentie le 1^{er} juillet 2011 au directeur du département MRF par le président-directeur général de la RATP ;
Vu la délégation de pouvoirs (note de département n° 12-008) consentie le 1^{er} janvier 2012 au responsable du groupe de soutien « ingénierie et politiques de maintenance » par le directeur du département MRF,

Décide :

Article 1^{er}

En cas d'absence de sa part, de donner délégation à :

1. Jean-Michel Lecomble, responsable du secteur management de référentiels du groupe de soutien « ingénierie et politiques de maintenance ».
2. En cas d'absence ou d'empêchement de ce dernier, à Hervé Pivert, responsable du secteur méthodes du groupe de soutien « ingénierie et politiques de maintenance »,

à l'effet de signer, en son nom, tous les actes, décisions et documents relatifs aux attributions mentionnées dans la délégation de pouvoirs du 1^{er} janvier 2012 (note de département n° 12-008) susvisée.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie.

Fait le 26 juin 2012.

*Le responsable du groupe de soutien
« ingénierie et politiques de maintenance »,
J.-S. FLEURET*